

N°43-84-2023



Département  
des Hautes Alpes  
Arrondissement de  
BRIANCON

Nbre de titulaires en exercice : 12  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de membres ayant pris  
Part au vote : 8

L'an Deux Mille Vingt-trois, le 12 décembre  
sous la Présidence de Monsieur Jean Marie REY  
le Conseil Syndical, convoqué le 29 novembre 2023  
s'est réuni en Mairie de Monétier-les-Bains

Étaient présents :

**Pour SAINT CHAFFREY :**

Monsieur Nicolas GALLIANO, titulaire  
Monsieur Nicolas FAURE, titulaire  
Madame Martine ALYRE, titulaire  
Madame Catherine CHAUVIN, suppléante  
Madame Marine MICHEL, suppléante

**Pour LA SALLE LES ALPES :**

Monsieur Jean Michel DELBANO, titulaire  
Monsieur Paul FIGVED, titulaire

**Pour LE MONETIER LES BAINS :**

Monsieur Jean Marie REY, Président  
Madame Marielle BOY, titulaire  
Monsieur Fabrice LOISEAU, titulaire

Monsieur Nicolas FAURE est Secrétaire de séance

**OBJET : REVISION TARIFS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP  
DOMAINE NORDIQUE DE SERRE CHEVALIER**

Monsieur le Président expose la volonté du Conseil Syndical d'offrir des facilités d'accès au  
Domaine Nordique de Serre Chevalier aux personnes à mobilités réduites.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants  
ainsi que les articles L.2333-81 à L.2333-83 ;

**VU** le Code du Tourisme et notamment ses articles L.342-27 à L.342-29 prévoyant le financement  
des pistes de ski de fond balisées et régulièrement entretenues ;

**Considérant** la délibération n°31-73-2023 du 19 juin 2023 qui définit les tarifs du domaine  
nordique de Serre Chevalier.

**Considérant** la proposition des tarifs comme suit :

**AR Prefecture**

005-240500082-20231212-43842023-DE  
Reçu le 14/12/2023

~~FORFAITS NORDIQUE PASS SERRE CHE~~ (tous forfaits confondus) :

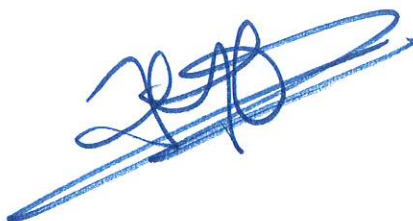
- Personne en situation de handicap (taux à partir de 50% sur présentation de carte d'invalidité) : **GRATUIT**
- Accompagnateur : **GRATUIT**

Le conseil syndical, à l'unanimité, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'exposé du Président,
- **VOTE** la révision des tarifs 2023/2024 de la redevance pour l'accès aux installations et aux services collectifs d'un site nordique dédié à la pratique du ski de fond, des activités nordiques et aux loisirs de neige non motorisés autres que le ski alpin.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nicolas Faure  
Secrétaire de séance



Jean-Marie REY  
Président du SIVM

